

### III - LETTRE AUX POUVOIRS PUBLICS ET AUX CITOYENS

1. Nous, électrohypersensibles, avons un besoin **VITAL** et **URGENT** de marcher à l'air libre sans souffrir. Nous avons besoin de zones saines permanentes, non de refuges temporaires qui nous obligeraient à retourner dépérir en zones arrosées de Champs Electro Magnétiques Artificiels. A ceux qui nous refusent ce droit, nous posons ces questions :

Est-ce **LEGITIME** de générer la DOULEUR, de sacrifier la SANTE et la VIE SOCIALE de personnes, sous prétexte qu'elles constituent une minorité ? Est-ce **ETHIQUE** qu'elles soient piégées dans le laboratoire géant de la technologie sans fil, sans aucun espoir de soulagement ?

Est-il **CIVILISE** d'invoquer le droit au portable en cas d'accident de LOISIR en TOUT lieu SANS EXCEPTION ? Est-ce aussi un **PROGRES** que de jouir sans limite d'un plaisir, d'un confort au dépend de la douleur d'autrui ? Peut-on parler de **LIBERTE** alors que la technologie sans fil actuelle annule – en totalité – la sphère privée de ceux qu'elle détruit ?

Les autorités nous acculent à fuir tels des animaux aux abois, elles nous forcent à l'exil, loin de nos familles et de toute vie sociale ; ajouté à la douleur physique ce parcours du combattant mène une part d'entre nous au suicide. Nous n'espérons pas la disparition de la technologie sans fil, seulement des zones parallèles où nous pourrions vivre. C'est faisable : **IL EST TECHNIQUEMENT POSSIBLE D'INSTAURER DES POCHE BLANCHES SUR TOUT LE TERRITOIRE**. Nous invoquons donc le DROIT au soulagement d'une douleur qui peut être soulagée.

Même si cela était infaisable, nous invoquerions ce droit de l'homme, car cette douleur a été créée par l'homme.

Ces zones seront également nécessaires à l'étude complète de l'EHS\*, et aux soins médicaux dont nous sommes privés. Une seule zone suffirait d'autant moins à nous contenir, que nous sommes de plus en plus nombreux. En outre, rien ne justifie que nous soyons « parqués » dans un seul lieu, **PRIVES DE NOS DROITS LES PLUS ELEMENTAIRES**.

2. Nous avons **DROIT A LA COMMUNICATION**, par le **MAINTIEN DU TELEPHONE FILAIRE** (dont la disparition est programmée). Ceux dont le type d'électrosensibilité permet de rester ou de se rendre ponctuellement en agglomération, doivent avoir accès aux lieux et services publics, par maintien + évolution de la technologie filaire\*. Cela participerait aussi à prévenir l'extension de ce syndrome.

3. Nous avons droit au **RESPECT** et aux **SCRUPULES** des médecins, qui après avoir prêté serment d'Hippocrate, ne devraient pas avoir le droit d'affirmer, sans preuves, qu'un syndrome est d'origine psychique, pour pallier à leur désinformation en matière d'interactions fréquentielles... et dès lors qu'ils ne vivent pas ce syndrome dans leur propre chair.

Nous saluons le courage et l'ouverture d'esprit toute scientifique, des médecins et chercheurs qui s'expriment sur la réalité de l'EHS. Nous remercions ceux qui approfondissent les connaissances déjà établies – depuis des décennies – sur l'interaction entre les CEM\* corporels et les CEMA\*.

Cependant, la course aux marqueurs, ne doit pas générer des critères de diagnostic cliniques et biologiques disqualifiants - car incomplets. Cela pouvant condamner une partie des EHS à l'exclusion perpétuelle.

Quoi qu'il en soit, nous devons être mis à l'abri en attendant les résultats exhaustifs de ces investigations, qui de toute façon ne changent rien à la réalité de l'EHS.

4. Nous demandons aux pouvoirs publics médicaux de cesser, quand ce syndrome n'est pas associé à une pathologie annexe, de rejeter nos demandes d'indemnisation mensuelle, donc d'ajouter de la **PRECARITE MATERIELLE** à notre précarité **SANITAIRE, ENVIRONNEMENTALE** et **SOCIALE**.

5. Maintenant que le lobby de la technologie sans fil a bien installé ce besoin, l'État le pousse à tout irradier, au mépris total de ceux qui en sont malades. Mais bien que les décideurs restent sourds à nos appels de détresse, nous ne cesserons pas d'affronter leur **DENI CRIMINEL** ; jusqu'à ce qu'ils reconnaissent que l'accroissement du nombre d'EHS – parallèlement à la densification de l'électromog – n'est pas d'ordre mental mais environnemental.

N'ayant pas le choix, nous continuerons à exiger l'application de la résolution 1815 du Conseil de l'Europe de 2011, notamment le paragraphe 8.1.4., ainsi que le respect de la déclaration universelle des **DROITS DE L'HOMME**, en particulier les articles 1, 3, 5, 7, 13/1, 22 et 25/1.

---

EHS\* : électro hyper sensibilité (-ble)

CEM(A)\* : Champs Electro Magnétiques (Artificiels).

Technologie filaire\* : tellement plus fiable que pour son expansion mondiale, les câbles de la fibre optique traversent les océans. Quant au réseau téléphonique, il a le mérite d'être + économique puisqu'il existe déjà, en haut débit maintenant.

**Retour préambule et sommaire** : <http://emovmouvement eklablog.com/temoignage-n-15-electrohypersensibilite-par-claire-j-a127536642>